

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LE FIEF DE LA MARE sur la commune principale de l'AIOT 44 Rue du Moulin des Justices 17138 Puilboreau.**

**La référence de votre dossier est A-3-N6RK3K82P et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 25/04/2023 à 16h02 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **20004783500018**

Raison sociale **CENTRE HOSPITALIER GROUPE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE RE AUNIS**

Forme juridique **Établissement d'hospitalisation**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER**

**17000 LA ROCHELLE**

### Signataire

Qualité : **DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM**

### Référent

Fonction : **DIRECTEUR TECHNIQUE**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LE FIEF DE LA MARE**

Description des activités :

**Le fief de la mare n'a fait l'objet d'aucun recensement en Préfecture. Plusieurs installations relevant de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sont présentes. L'objectif est donc de régulariser la situation administrative de l'hôpital en raison de: - la présence dans des équipements clos en exploitation de fluides frigorigènes (1185-2a) - la présence d'un évaporateur et de cadres de bouteilles d'oxygène (4725) - la présence d'installations de combustion: chaufferies et groupes électrogènes (2910-A) - la présence d'une cuve de fioul alimentant ces installations de combustion (4734-1c)**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

Adresse **44 Rue du Moulin des Justices 17138 Puilboreau**

X : 381503

Y : 6572220

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

## Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4725	4725-2	Oxygène (numéro CAS 7782-44-7)	Quantité susceptible d'être présente 3.805 t	D	

### 6 - Mode d'exploitation

#### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

#### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Les déchets de l'hôpital sont suivis et tracés. Un registre de déchets (ou depuis 2022 une extraction de Trackdéchets) permet de compiler l'ensemble des évacuations et traitements des déchets dangereux du site.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

#### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Des poteaux incendie privés**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**L'hôpital est équipé en extincteurs, colonnes sèches, RIA dans les locaux le nécessitant. Des détections incendie sont présentes respectant ainsi les prescriptions des arrêtés ministériels applicables au site. Des poteaux incendie privés sont répartis sur le site Un plan de localisation des installations de défense incendie est disponible**

#### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

## Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

## Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**PLAN CADASTRAL\_FIEF DE LA MARE\_ZA\_28-10-22.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**ICPE\_FIEF MARE\_PL1\_1-200e\_2022.pdf**